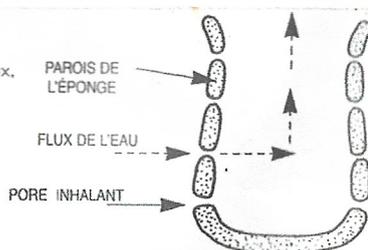


ÉPONGES - Phylum Porifera

Des animaux simples dépourvus de système nerveux, de cerveaux, d'organes internes ou de muscles. Ces structures flexibles ont beaucoup de minuscules pores inhaling. L'eau aspirée est brassée par la palpitation de cils, retenant nourriture et oxygène. Elle ressort par une ou plusieurs grandes ouvertures exhalantes.



Coupe d'une éponge type



Éponge-balle Noire

Commune. En forme de balle, noire ou grise, les nodules ont les extrémités blanches. 30-45 cm.



Éponge Pa-touche

TOXIQUE. Commune. Surface feutrée brun foncé. Petits grains blancs sur les parois internes.



Éponge Tubulaire Jaune

Commune. Des douzaines d'éponges similaires poussent dans une variété de couleurs. 60-120 cm.



Éponge-vase Ramifiée

Commune. Beaucoup d'éponges similaires poussent dans une variété de couleurs. 15-90 cm.



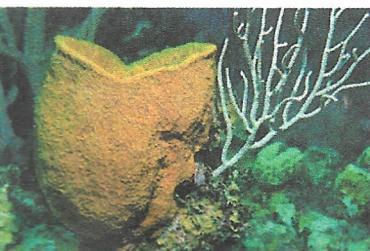
Éponge Pieuvre Encroûtante

Commune. Parfois semblable aux bras de pieuvre. Ouvertures exhalantes surélevées de couleur éclatante.



Éponge-corde

Commune. Pousse sous des couleurs variées. Plusieurs espèces similaires. 1,20-2,40 m.



Éponge-baril Réticulée

Occasionnelle. Identifiable à sa surface réticulée. Grande : 30-150 cm.



Éponge-baril Géante

Occasionnelle. Identifiable par la couleur et la surface externe rugueuse. Grande : 30-180 cm.



Éponge Encroûtante

Commune. Pousse sous des couleurs variées. Plusieurs espèces similaires. 20-30 cm.



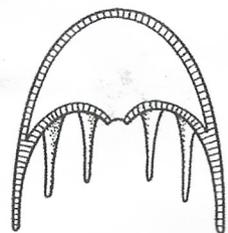
Éponge Oreille d'Éléphant

Commune. Orange, massive, épaisse, caoutchouteuse, texture piquetée et convolutive.

CORaux, MÉDUSES, HYDRAIRES & ANÉMONES - Phylum Cnidaria

Des animaux en forme de coupe, possédant un anneau de tentacules cerclant une ouverture centrale unique qui fait office à la fois de bouche et d'anus. Les tentacules sont pourvus de capsules urticantes destinées à la capture des proies et à la défense. Cela leur vaut le nom créole de "Brillant" (Brûlants). Les piqûres de la plupart des espèces sont sans effet sur les plongeurs. Il est cependant recommandé d'éviter certaines d'entre elles dont les piqûres peuvent être douloureuses.

Le phylum inclut l'ensemble des méduses et des animaux fixés à polypes. Anémones, zoanthaires et corallimorphaires sont de grands polypes individuels bien que la majorité des Cnidaires sont coloniaux. Les colonies de petits polypes poussant ensemble forment les hydraires, les coraux de feu, les gorgones et les coraux durs. Les polypes de coraux durs forment des chambres en carbonate de calcium constituant de grandes et rigides structures. Les générations successives, l'une poussant au sommet de l'autre, créent les récifs de coraux.



Méduse



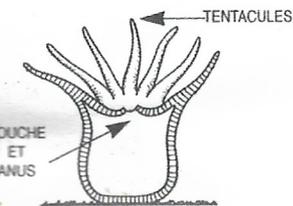
Corail de Feu Branchu

TOXIQUE. Commun. Structures branchues incrustant le substrat et les gorgones.



Corail de Feu Foliacé

TOXIQUE. Commun en eau peu profonde. Encroûtant et formant des plaques verticales.

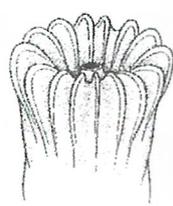


Polype

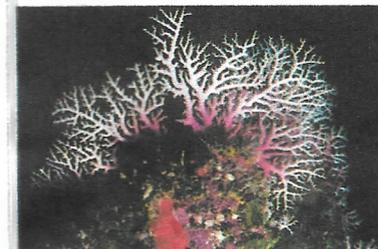


Forme en colonie

Hydraires, gorgones, etc.

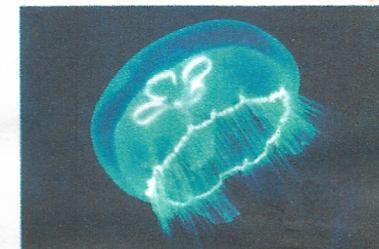


Corallite de corail dur



Corail-dentelle Rose

Occasionnel dans des zones abritées. Structure en forme de dentelle allant du violet au blanc



Méduse-lune

Commune. Cloche translucide avec des tentacules. 15-20 cm.



Hydraire

Commun. Plusieurs espèces similaires. 7-14 cm.



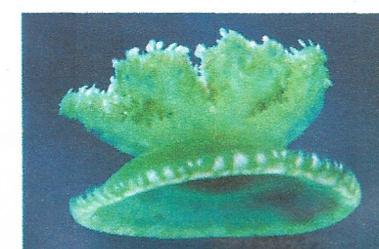
Hydraire Plumeux

TOXIQUE. Occasionnel. Structure buissonnante avec branches en forme de plume. 9-14 cm.



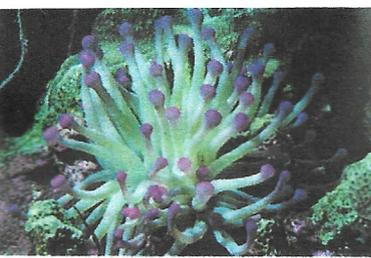
Méduse Dé-à-coudre

Peu toxique. Brune en forme de dé-à-coudre, apparaît en essaim. 1-2 cm.



Cassiopée Fine

Commune, dans les mangroves et les chenaux. Posée sur le fond ou nageant sur le dos. 10-13 cm.



Anémone Géante

Commune sur les récifs. Tentacules pâles souvent avec les extrémités roses. 15-30 cm.



Anémone Serpentin

Commune sur les récifs. Tentacules gris ornés de marques blanchâtres. 10-18 cm.



Corallimorphe de Floride

Disque avec des tentacules radiés bleu-vert. Souvent en colonies. 5-12 cm.



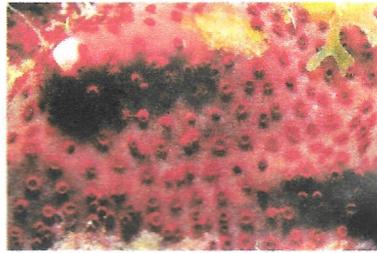
Télesto Blanc

Pousse sur les récifs et les épaves. Ramifications denses, enchevêtrées avec grands polypes blancs.



Anémone à Rameaux

TOXIQUE. Commune. Tentacules à rameaux avec des boutons proéminents. 7-25 cm.



Zoanthaïre des Éponges

Pousse sur les éponges. 5 espèces (dorée, verte, bordeaux, marron et jaune), 0,5 cm.



Gorgone-liège Violette

Commune. Tiges violettes souvent couvertes de polypes verdâtres. Tiges 6-24 cm.



Gorgone Arborescente Noire

Sur récifs peu profonds. Colonie buissonnante. Tiges sombres, polypes pâles. 15-60 cm.



Zoanthaïre Lapis

Petit, en zone protégée. Forme des colonies chargées, de couleurs variées. 0,5-1,3 cm.



Zoanthaïre Caraïbe

Occasionnel sur les récifs. Forme des tapis caoutchouteux incrustant le substrat mort.



Gorgone Arborescente Courbée

Commune sur les récifs. Colonie poussant en plan vertical plat. 15-40 cm.



Gorgone Candélabre

Commune. Colonie en forme de candélabre poussant en plan vertical plat. 20-30 cm.



Gorgone Arborescente Épineuse

Commune. 6 espèces similaires, toutes avec des tiges épineuses. 30-45 cm.



Plume de Mer

Commune. Plusieurs espèces similaires. Touffes de grandes plumes. 0,30-2,10 m.



Corail Corne-de-cerf

Commun au sommet de récifs peu profond. Fouillis de branches. Colonie : 0,30-2,40 m.



Corail Corne d'Élan

Commun en eau peu profonde et sommet des récifs. Grandes branches plates. Colonie : 1-3,60 m.



Martinet de Mer Jaune

Commun. Colonies buissonnantes avec des branches plates. 10-30 cm.



Éventail de Mer

Commun. Colonies en forme d'éventail. Deux espèces difficile à distinguer. 0,60-1,80 m.



Porite Digitée

Commune. Bouquets de branches en forme de doigts. Colonie : 0,30-1,20 m.



Corail Cierge

Occasionnel. Énormes structures avec des spires cylindriques. 1,20-3 m de haut.



Éventail de Mer à Grandes Mailles

Occasionnel. Petits éventails à grandes mailles. 15-30 cm.



Éventail de Mer des Profondeurs

Commun sur récifs profonds. Grandes colonies pouvant couvrir de grandes surfaces. 0,30-1,20 m.



Madrace Jaune

Commun au sommet des récifs. Bouquets de branches de la taille d'un crayon. Colonie : 0,10-1,20 m.



Corail-étoilé Lobé

Occasionnel. Colonnes épaisses aux extrémités élargies. Colonie : 0,30-3 m.



Ascidié Composée Blanche

Plusieurs espèces similaires. Individus assemblés dans une tunique commune. 2,5-10 cm.



Ascidiés Encroûtantes

Plusieurs espèces similaires. Petits individus assemblés dans une tunique encroûtante. 2,5-10 cm.



Holothurie Mexicaine

Commune en Caraïbes. Corps noir avec de profonds sillons annelés. 25-35 cm.



Holothurie Queue de Tigre

Commune dans les récifs. Long corps mince, comme une queue s'étendant dans le récif. 3-6 ft.

VÉGÉTAUX MARINS

Plantes et Algues

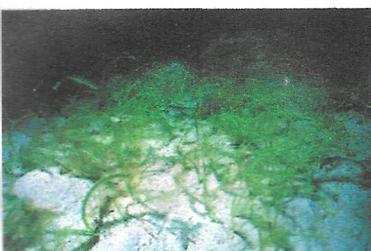
Les végétaux marins sont composés de trois espèces d'herbes ou phanérogames marines (plantes à racines et à fleurs) et de centaines d'algues (plantes sans vraies racines, fixées au substrat par des rhizoïdes).

Beaucoup d'algues sont hautement calcifiées et contribuent efficacement au processus de croissance des récifs comme à celui de la production de sable blanc.



Herbe-à-Tortue

Commune. En zones sableuses peu profondes. Lames vertes en ruban. 10-60 cm.



Herbe-à-Lamentin

Commune. En zones sableuses peu profondes. Fines tiges érectiles vertes. 4-45 cm.



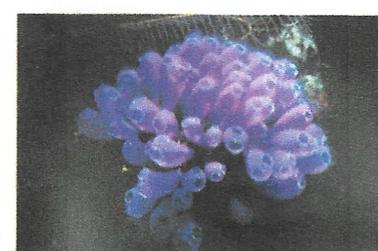
Padine Jamaïcaine

Commune. Bouquet dense de lames foliacées arrondies blanches à ocre. 6-15 cm.



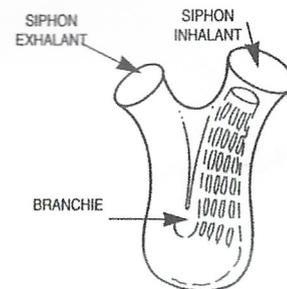
Ascidié de Récif

Occasionnelle sur les récifs. Identifiable à sa couleur et ses deux gros siphons. 2-4 cm.



Clavelline Tunique Bleue

Occasionnelle. Plusieurs espèces similaires. Les individus s'assemblent en bouquets. 0,5-1,5 cm.



Ascidié simple



Dictyotas en Y

Plusieurs espèces formant des touffes vertes à bleues aux extrémités fourchues.



Halimeda Cresson

Commune. Plusieurs espèces formant des touffes aux segments en forme de feuilles arrondies.



Pénicile Brosse Conique

Commune. Zones sableuses. Beaucoup d'espèces similaires, cône large au sommet d'une tige érigée.



Perle de Mer

Occasionnelle sur les récifs. Grosse sphère ronde avec souvent un reflet argenté. 2-5 cm.



Éventail de Sirène

Commun, en zones sableuses. Plusieurs espèces similaires. 2,5-20 cm.



Algue Coralline Encroûtante

Commune, en zones ombragées du récif. Forme des plaques dures encroûtantes.



Corail-étoilé Montagne

Commun. Énormes tertres, souvent parsemés d'excroissances verticales. 0,60-3,60 m.



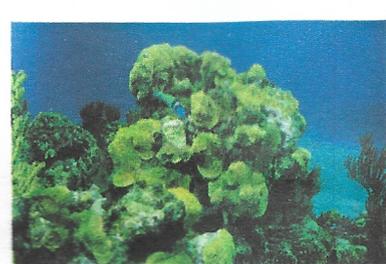
Grand Corail-étoilé

Commun. Énormes monticules, couverts de bosses. 0,60-2,50 m.



Coraux Foliacés

Commun sur récifs profonds ; plusieurs espèces formant de fines feuilles ou plaques. 0,30-1,20 m.



Agarices-laitues

Communes sur les récifs ; plusieurs espèces semblables à l'apparence de feuille de laitue. 30-60 cm.



Corail Starlette Massif

Commun en zones peu profondes. Structures en dôme à la surface grêlée. 0,30-1,80 m.



Porite Étoile

Commune. Plaques ou monticules grumeleux, floconneux. 15-60 cm.



Coraux Cactus

Occasionnels. Plusieurs espèces de forme plate avec des arêtes sinueuses. 15-45 cm.



Corail-fleur Épineux

Occasionnel. Monticules de grands polypes charnus. 6-24 cm.



Corail-cerveau de Neptune

Commun. 5 espèces similaires à monticules convolutés comme un cerveau. 0,30-1,80 m.



Corail Méandrine

Occasionnel. Monticules ou plaques avec des crêtes dessinant des motifs. 0,30-1 m.



Corail-fleur Lisse

Occasionnel. Bouquet de larges polypes espacés sur de longues tiges. 6-30 cm.



Tubastrée Orange

Commune. Bouquets poussant dans les zones ombragées. 3-12 cm.

4

VERS ANNELÉS Phylum Annelida

Les vers de ce groupe ont un corps segmentés. Les vers de feu se déplacent librement. Les sabelles et les spirobranches s'abritent dans un tube permanent mou ou un tube dur qu'ils construisent pour se protéger. Les tubes sont souvent fabriqués avec du corail, du sable ou des cailloux. De longs segments terminaux plumeux s'étendent hors des tubes pour attraper les particules et se nourrir des particules dérivantes de plancton. Ces appendices se rétractent rapidement quand l'animal est effrayé.



Vers de Feu



Sabelles



Corail Noir Plumeux

Peu commun, en eau profonde. Buisson de branches rigides. 0,30-3,60 m.



Corail Fil de Fer

Commun, en eau profonde. Long, jaune à brun. Tige spiralée en forme de fil de fer. 0,50-4,20 m.



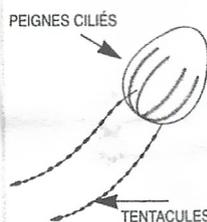
Vers de feu

TOXIQUE. Occasionnel sur le récif. Plusieurs espèces similaires avec des soies effilées. 10-15 cm.



Sabelle Sociale

Des bouquets de couronnes plumeuses s'épanouissent de tubes parcheminés. 2-3 cm.



Groseille de Mer

CTÉNOPHORES - Phylum Ctenophora

Un petit groupe d'animaux transparents d'eau libre, souvent confondu avec des méduses. Quelques cténophores ont deux tentacules, mais la plupart n'en ont pas, et tous ont des capsules urticantes. Ces animaux fragiles se cassent facilement si on les touche. Huit rangées de peignes ciliés ondulent en mouvements coordonnés pour le déplacement. Les cténophores présentent souvent des irisations d'arc-en-ciel. Des essaims de cténophores se rencontrent près de la surface où ils chassent le plancton.



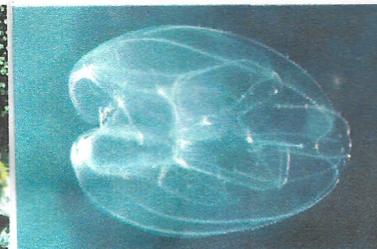
Sabelle Fendue

Commune. Couronne ovale plumeuse fendue en deux moitiés identiques. 4-5 cm.



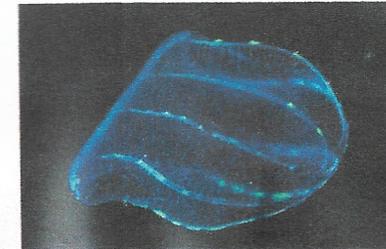
Spirobranche Arbre de Noël

Commun. Deux couronnes coniques spiralées. 2-4 cm.



Noix de Mer

Commune, flotte près de la surface. Plusieurs espèces transparentes. 1-3 cm.

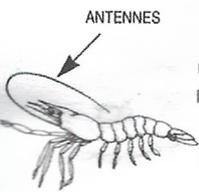


Cténophore Casque Mou

Occasionnel, flotte près de la surface. Forme de casque mou. 2-3 cm.

CREVETTES, LANGOUSTES, CRABES

Phylum Arthropodes
Classe Crustacea



Crevette

Une carapace ou exo-squelette est constituée par des plaques dures et des tubes connectés entre eux par des membranes flexibles. Chaque animal possède des antennes et cinq paires de pattes ; les premières sont terminées par des pinces. Les crevettes ont de longues antennes ; les langoustes ont un corps massif, un abdomen musclé et une queue large et plate ; le bernard-l'ermite vit dans des coquilles abandonnées ; les vrais crabes ont une carapace arrondie, de grosses pinces et sont dépourvus de queue.



CARAPACE

Vrai Crabe



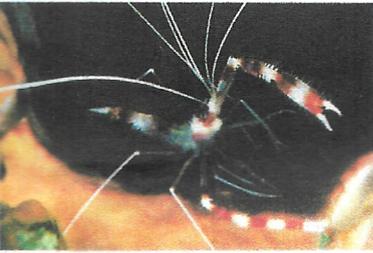
Langouste Royale

Occasionnelle. Vit dans les renforcements. Queue brune à bandes ocres. 15-25 cm.



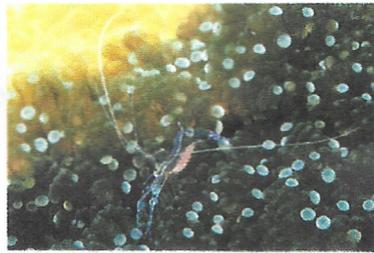
Langouste Brésilienne

Peu commune, vit dans les renforcements. Nombreux points blancs sur le corps. 12-20 cm.



Grande crevette-nettoyeuse

Occasionnelle. En zones protégées. Bandes rouges et blanches. Nettoyeuse de poisson. 4-5 cm.



Crevette de Pederson

Commune. Vit avec les anémones. Longues antennes blanches et corps violet. 2-2,5 cm.



Grande Cigale de Mer

Occasionnelle. Vit dans les renforcements. Quatre plaques antennaires. Six autres espèces. 10-18 cm.



Bernard l'ermite Géant

Commun. Vit dans des coquilles abandonnées. Pinces à la texture pavée. 12-20 cm.



Crevette de Graham

Occasionnelle. A l'ouverture des renforcements. Deux larges lignes rouges. 3-5 cm.



Crevette du Yucatan

Occasionnelle. Vit avec les anémones. Motifs tachetés sur le corps. 2-2,5 cm.



Bernard l'ermite à Yeux Étoilés

Occasionnel. Vit dans des coquilles abandonnées. Plusieurs espèces similaires aux yeux bleus. 7-13 cm.



Crabe Corail

Occasionnel. Vit dans les renforcements. Coquille lisse rouge à points blancs. 9-11 cm.



Crabe-araignée Épineux

Occasionnel. Coquille rugueuse. Le plus grand crabe du récif. Carapace : 12-18 cm.



Araignée Nez Pointu

Commune. Longues pattes d'araignée et long nez pointu. 4-6 cm.

**GASTROPODES,
BIVALVES
NUDIBRANCHES
CALMARS &
POULPES**
Phylum Mollusca



Nudibranche

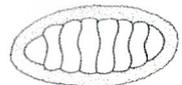


Poulpe



Gastropode

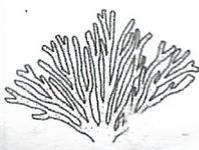
Animaux sans squelette au corps mou, qui est souvent protégé par une coquille externe.



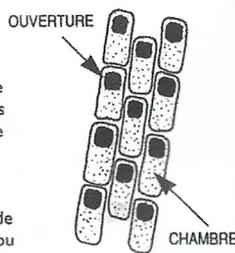
Chiton

BRYOZOAIRES
Phylum Ectoprocta

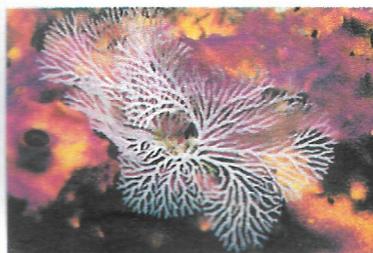
Les bryozoaires sont des animaux petits, souvent microscopiques, enchâssés dans une chambre protectrice. Les animaux individuels étendent leurs tentacules à travers une seule ouverture pour capturer la nourriture. Les chambres sont jointes les unes aux autres formant des structures variées. Quelques colonies sont encroûtantes ; d'autres créent de rigides éventails ou ressemblent à des algues ou à des mousses.



Colonie en forme d'éventail

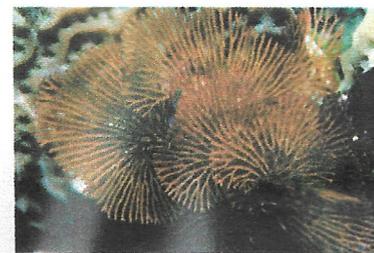


Colonie Encroûtante



Bryozoaire-éventail Blanc

Occasionnel. Croit en zone protégée. Structure en éventail blanche. 2-5 cm.



Bryozoaire-éventail Brun

Croit en zone protégée. Plusieurs espèces brunes en éventail. 2-3 cm.



Lambi

Sur fond sablonneux. Grosse coquille orangée souvent couverte d'algues. 15-23 cm.



Conque

Assez commune dans les herbiers. Longue coquille spiralée. 18 cm.



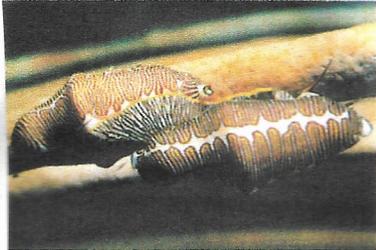
Casque Flamme

Occasionnel sur fond sablonneux. Trois espèces similaires avec des motifs ondulés. 10-13 cm.



Lime Rêche

Commune. Coincée dans les anfractuosités. Trois espèces similaires. 5-9 cm.



Monnaie Caraïbe de Mac Ginty
Peu commune. Fixée sur les gorgones dont elle se nourrit. Identifiable par ses motifs. 2-2,5 cm.



Monnaie Caraïbe
Commune. Fixée sur les gorgones. Identifiable par ses points. 2-2,5 cm.



Calmar de Récif Caraïbe
Occasionnel. Le seul calmar rencontré communément au-dessus des récifs. 15-30 cm.



Chiton Crépu
Commun, fixé aux rochers dans la zone intertidale. Ovale avec huit plaques se chevauchant. 4-9 cm.



Nudibranche de Kempf
Occasionnel. Fond blanc, bordure du manteau jaune. Rhinopores et branchies anales violets. 1-2 cm.



Limace de Mer Frisée
Occasionnelle dans les algues. Des volants sur le dos. Ombrée de vert à bleu. 2-5 cm.



Étoile de Mer



Oursin

ÉTOILE DE MER, OURSINS ET HOLOTHURIES
Phylum Echinodermata

Animaux à cinq sections similaires réunies autour d'un axe central. Les corps sont englobés dans un squelette constitué de petites plaques dures ou osselets. Beaucoup d'espèces ont des bras pourvus de centaines de tubes, les podions, utilisés pour se nourrir ou se déplacer.



Holothurie



Comatule



Chatrou de Nuit
Le seul poulpe commun visible à la tombée de la nuit. 30-50 cm.



Chatrou Commun
Le seul poulpe commun visible durant le jour. 38-70 cm.



Comatule Dorée
Commune dans les récifs aux Caraïbes. Bouquet de bras plumeux dorés. 17-25 cm.

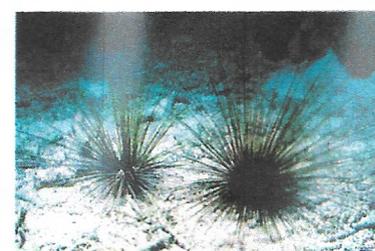


Étoile de Mer Commune
Occasionnelle sur fond sablonneux. Corps orange-brun et bras courts. 20-35 cm.

6



Ophiure des Éponges
Commune. Fixée aux éponges. De nombreuses fines épines vitreuses. 6-9 cm.



Oursin Noir des Antilles
TOXIQUE. Commun. Corps noir avec de longues et nombreuses épines fines. 10-20 cm.



Oursin de Récif
Commun sur les récifs. Corps brun-rouge avec des anneaux blancs à la base des épines. 6-10 cm.



Oursin-crayons Gris
Occasionnel sur les récifs. Épines épaisses, cylindriques et émoussées. 5-10 cm.



Oursin Blanc
Commun dans les herbiers. Couvert d'épines blanches épaisses et courtes. 10-13 cm.



Holothurie
Commune sur fonds sablonneux. Plusieurs espèces similaires. 20-40 cm.